



Interreg
ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



3^{ème} workshop
27 janvier 2020
Via Zoom

Présentation d'outils d'analyse des besoins
mis en place sur le territoire
de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) -
Hautes Alpes - FRANCE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Réalisé sur le périmètre des 13 communes composant la Communauté de Communes du Briançonnais, il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques d'aménagement, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

Le SCoT doit ainsi répondre à une question fondamentale : à quoi voulons nous que ressemble notre territoire dans vingt ans ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

C'est donc un document de planification établi à long terme et issu d'une réflexion partagée, en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Il assure la cohérence des documents intercommunaux et communaux

- plans locaux d'urbanisme (PLU) ou cartes communales
- programmes locaux de l'habitat (PLH)
- plans de déplacements urbains (PDU).

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Depuis juillet 2010 (loi Grenelle II) , les missions du SCoT sont complétées par des objectifs axés sur le développement durable :

- contribuer à réduire la consommation d'espace en luttant contre la périurbanisation,
- **équilibrer la répartition territoriale des commerces et services**
- améliorer les performances énergétiques
- **diminuer les obligations de déplacement des habitants mais aussi réduire les émissions de gaz à effet de serre**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le rapport de présentation : **il contient le diagnostic**, mais aussi l'évaluation des incidences du SCoT sur l'environnement. Ce rapport est à la fois le point de départ, et la justification des orientations ou décisions prises.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : il expose les grands choix stratégiques en matière d'aménagement du territoire. Le PADD, n'a pas de valeur prescriptive.

Il permet de répondre à la question : que va-t-on faire ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : il vient préciser le PADD, par des explications, des chiffres, des cartes. Il traduit en orientations le projet défini dans le PADD à différents niveaux : préconisations, recommandations, prescriptions. C'est avec les orientations du DOO que les différents documents d'urbanisme devront être « compatibles ».

Il permet de répondre à la question : comment va-t-on le faire ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire le mardi 3 juillet 2018, le Schéma de Cohérence Territoriale de la CCB est mis progressivement en application. Ses principaux axes sont :

1. Renforcer l'économie diversifiée du Briançonnais : tourisme, santé, commerces, artisanat et agriculture

1.1. La compétitivité économique

1.2. La complémentarité économique à multi-échelles et multi-saisons

1.3. Binôme gagnant : une agriculture de proximité et ressource forestière exploitée

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

2. Réunir le briançonnais autour de ses complémentarités :

2.1. La solidarité territoriale, clé de l'équilibre

2.2. L'engagement de **l'accès au logement**

2.3. **Accès à la formation, la culture et l'épanouissement personnel**

2.4. **Se déplacer plus facilement**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- 3. L'excellence environnementale comme ambition de développement
 - 3.1. Une nature attractive à préserver, un cadre de vie à valoriser
 - 3.2. Le Briançonnais, un territoire d'excellence environnementale

- 4. Projet 2015-2030 : changer d'échelle dans l'action intercommunale

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Obligation légale des CCAS/CIAS, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) constitue avant tout un outil d'aide à la décision visant à aider les élus pour établir la feuille de route de leur intervention et à assurer leur mission de coordinateur des politiques sociales.

La compréhension des besoins existants ou à venir des populations de leur territoire constitue le cœur de cette démarche ambitieuse, qui se décompose en plusieurs étapes.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Un acronyme de frein (Anti Blockier System) pour un outil de développement qui permet :

- de mieux connaître le territoire pour développer les politiques sociales et de solidarité et de lutte contre les exclusions
- une mobilisation des acteurs autour d'une vision commune concernant la situation actuelle et future de la population du territoire
- partager un outil de développement commun

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

L'ABS représente une réelle opportunité de décrire, comprendre les enjeux du territoire et évaluer les besoins de la population. Elle permet de **valider ou à l'inverse d'infléchir** les perceptions et représentations subjectives que chaque acteur peut avoir, en rendant compte des dynamiques à l'œuvre à travers une approche documentée.

Elle renseigne sur l'organisation de la vie du territoire : qui y habite (personnes seules, couples, familles...), où vit la population (parc privé ou social, petits ou grands logements...), quelle est la répartition entre les différents types d'activités (études, emploi, chômage, retraite...), comment s'organise le quotidien (déplacements domicile-travail, mode de garde...), comment ces dynamiques évoluent dans le temps (mouvement de populations, vieillissement...), etc.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Les 5 grandes étapes de la construction de l'ABS :

- Etape 1 : cadrer son projet d'ABS. Dresser la liste des objectifs stratégiques de l'ABS propres au territoire.
- Etape 2 : réaliser le portrait sociodémographique du territoire.
- Etape 3 : valoriser les résultats de l'ABS
- Etape 4 : définir les suites de l'ABS et passer à l'action
- Etape 5 : organiser une veille et une évaluation

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Focus sur le traitement des données avec comparaison dans l'espace et dans le temps :

- Comparaison entre les données recueillies et celles de territoires pertinents (de taille similaire par exemple), afin de faire ressortir les particularités de sa commune/intercommunalité. Pour les territoires où cela est possible, détail des données infra-communales afin d'appréhender les spécificités de chaque quartier.
- Comparaison entre les dernières données disponibles et les jeux de données antérieurs et si possible réalisation de projections / analyses de tendances à partir des courbes d'évolution.
- Travail sur la présentation des données : construction de tableaux, graphiques, cartographies...

Diagnostic des acteurs sociaux

Proposé dans le cadre du projet Cœur Solidaire, ce diagnostic est l'occasion de rencontres sous forme d'entretiens avec différents acteurs sociaux qui travaillent dans le Briançonnais auprès des 3 publics cible du projet

Chaque entretien permet de collecter :

- des données « froides » sur l'activité de la structure à partir de rapports d'activité, de rapports d'évaluation spécifiques
- des données « chaudes » sur les points de vue, des sentiments sur le public, les atouts et les faiblesses des actions mises en places, les manques

Diagnostic des acteurs sociaux

Une grille de synthèse sert de fil conducteur aux échanges sans toutefois se borner aux seules questions clef de la grille. L'idée étant de pouvoir collecter toute expression permettant d'affiner la perception des besoins des personnes.

Une synthèse collective entre les participants aux entretiens du diagnostic permettra des échanges pour une vision partagée des atouts, des faiblesses, des besoins etc...

**Merci de votre
attention**





Interreg
ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale

